

27 avril 2010

10.346

**Question Michel Bise****Sur un air de "On nous cache tout, on nous dit rien..."**

D'après des informations a priori fiables, le bâtiment qui abrite le Tribunal du district de Boudry serait en passe d'être vendu. Or, d'après les analyses en cours, ce bâtiment fait partie du nombre de ceux susceptibles de servir, dans le cadre de la nouvelle organisation judiciaire, au Tribunal de première instance. Cela nous amène à nous demander si les études menées sont bien sérieuses ou si elles n'ont pas été commandées dans le seul but de valider la solution préconisée par le Conseil d'Etat, tout en sauvegardant les apparences.